



Accusation mensongere criminelle

Par **pauly**, le **23/11/2009** à **08:22**

Bonjour,

j habite la région toulousaine voici mon histoire le 27 04 09 mon compagnon qui est avec moi, depuis 6 ans a été accusé de mensonges criminels qui n'as pas commis je m'explique c'est ma fille et sa copine qui l'ont accusé à tort étant passé moi même au juge d'instruction j'ai raconté ce qui c'était passé voilà ma fille a invité sa copine un samedi soir tout c'était bien passé avec mon compagnon nous avons fait en sorte qu'elles soient le mieux possible il y avait aussi mon fils avec elles + ce soir là les enfants ont joué avec les autres enfants de la résidence et sont rentrés se coucher tous les 3 dans la même chambre en tant que parents nous sommes allés leur dire bonsoir ils nous ont réclamés tous les 3 des chatouilles avant que l'on aille se coucher c'est ce que nous avons fait et nous les avons laissé dormir c'était au mois de janvier 2008 pour des raisons différentes à cause du père biologique mes 2 enfants ont été placés en foyer le 12 02 08 mais nous les avons au téléphone au mois de février 2009 au cours d'une communication ma fille me dit maman si je ne dit pas comme ma copine je ne suis plus sa copine j'ai essayé de savoir ce qui se passait ainsi que mon compagnon mais sans succès le 24 04 09 j'ai vu arriver à la maison 2 opj femmes me demandant où était mon compagnon je leur ai dit qu'il travaillait alors elles m'ont dit on le convoque le 27 04 09 quand mon compagnon est arrivé du travail je lui ai donc annoncé cela nous avons passé un week-end de torture ne comprenant pas ce qui nous arrivait le 27 04 09 arrive mon compagnon va à la gendarmerie de Leguevin et là on le rend directement responsable des actes dont il est accusé sans explications on l'a mis directement en garde à vue quelques heures plus tard on l'a fait venir au bureau en lui disant si tu avoue tout tu reviens à la maison sinon ce soir ou demain tu dors en prison mon compagnon effondré a bien dit que ce n'était pas lui mais il a été retrouvé en détention provisoire quand je suis allée pour une audition il était en garde à vue l'opj toute souriante m'a dit ça y est il a avoué je lui ai retourné il ne peut pas vous a